

INFO ASSURANCE

PROCHAINES ÉTAPES ET DATES IMPORTANTES

Conseurs,
Confrères,

Comme annoncé dans l'INFO ASSURANCE du 20 janvier 2026, le Syndicat poursuit activement l'amélioration de notre assurance collective. À compter du 1^{er} avril 2026, notre nouveau partenaire *GreenShield* se joindra à nous et nous voulons vous tenir au courant des prochaines étapes et des dates importantes.

PÉRIODE D'ADHÉSION

- Vous aurez l'occasion de sélectionner vos options de couverture pendant la *période d'adhésion initiale* du **23 février au 9 mars 2026**.
- Vous recevrez un courriel de *GreenShield* le 23 février 2026 vous indiquant comment créer votre compte et vous connecter au portail membre.
- Vos personnes à charge seront transférées automatiquement dans le portail *GreenShield*. Vous devrez toutefois recertifier leur statut d'étudiant de vos enfants s'ils ont plus de 21 ans.
- Les informations relatives à vos bénéficiaires seront réinitialisées et vous devrez remplir de nouveaux formulaires de désignation.
- Si vous ne participez pas à la période d'adhésion, vous obtiendrez les options de couverture équivalentes à votre régime actuel. Nous vous encourageons toutefois à vous inscrire pour voir les différentes options de couverture qui vous sont offertes et d'ajouter vos bénéficiaires.

OUTILS ET SOUTIEN DISPONIBLES

- **Guide d'aide à la décision** : Consultez le *Guide d'aide à la décision* ci-joint pour comparer vos options de couverture et vous aider à sélectionner les options qui conviennent le mieux à vos besoins et ceux de votre famille.
- **Présentations sur le nouveau régime** : Nous tiendrons deux formations sur le nouveau régime flexible et l'outil d'adhésion en ligne.
 - Une présentation virtuelle **disponible en ligne le 19 février 2026**.
- **Séances d'assistance à l'adhésion** : Nous tiendrons quatre séances d'assistance à l'adhésion au 9650 av. Papineau :
 - Jeudi 26 février 2026 de 13 h à 20 h
 - Vendredi 27 février 2026 de 9 h à 18 h
 - Jeudi 5 mars 2026 de 13 h à 20 h
 - Vendredi 6 mars 2026 de 9 h à 18 h

SOUSSION DES RÉCLAMATIONS

- **Réclamations encourues avant le 1^{er} avril 2026** : Vous aurez un délai de 30 jours (jusqu'au 30 avril 2026) pour soumettre vos réclamations encourues avant le 1^{er} avril 2026 à *Beneva*, sans quoi vos demandes de remboursement pourraient être refusées. Celles-ci seront remboursées selon les paramètres du régime actuel avec *Beneva*.
- **Réclamations encourues après le 1^{er} avril 2026** : Toutes les réclamations encourues après le 1^{er} avril 2026 devront être soumises à *GreenShield* et seront remboursées selon les paramètres du nouveau régime flexible.
- **Ne soumettez pas vos réclamations aux deux fournisseurs !** Toutes les informations liées aux réclamations (franchise, maximums paramédicaux, articles médicaux, etc.) seront transférées à *GreenShield*. Il n'y aura aucune double facturation et les maximums annuels (janvier à décembre) seront respectés.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au : 514 384-7730.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Syndicalement,

Votre conseil d'administration d'assurance